

06 septembre 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le six septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARDET Alain, Maire.

Présents: Alain BARDET – Monique PAPOT-LIBERAL — Jean-Paul BONNAUD - Sandrine DOMINGUES - Emilie SAPIN (en retard) -Rémy CAVAILLES – Bernard DEPORTE - Catherine MARSAY- Eddy RENAUD - Alexis DURANTET — Olivier BERCHOUD - Daniel GROSBELLET - Philippe DURON - Murielle MONGUILLON

Absent excusé : Didier CONNES

Secrétaire : Rémy CAVAILLES

2016-09-01 / Décision modificative

Monsieur le Maire rappelle au conseil les travaux effectués ou qui vont l'être pour lesquels il conviendrait de prévoir les crédits au budget, à savoir : goudronnage (9360 €) et pelouse synthétique (1500 €) de la cour de maternelle – voirie les Malgarnies (4000 €) et COCA 2016 (11 000 €).

Le conseil accepte les virements de crédits suivants :

c/020 = - 6 000 €	c/2313-137 = + 11 000 €
c/21578-117 = - 5 500 €	c/ 2315-130 = + 14 860 €
c/2313-104 = - 360 €	
c/1321-130 = + 3000 € ®	
c/1323-137 = + 11 000 € ®	

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 07/09/16
publication le 07/09/16

2016-09-02 Programme Voirie 2017

Monsieur le Maire présente le choix de la commission voirie réunit le 30/08/2016 , concernant les chemins suivants : VC 5 (Rte de St Forgeux sur 1900 m) 54 440 € HT (65 328 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 07/09/16
publication le 07/09/16

- ACCEPTE le devis estimatif présenté ci-dessus pour un montant total HT de 54 440 €.

- SOLLICITE du Conseil Général une subvention au titre du programme de voirie communale & rurale 2017.

Voirie les Malgarnies

Monsieur le maire rappelle que St Romain la Motte goudronne le chemin des Malgarnis – il reste 450 m sur la commune de Noailly. Les travaux sont estimés à 4000 € HT. Il convient donc de les prévoir au budget (voir DM).

Commune de NOAILLY

06 septembre 2016

2016-09-03 Contrat de maîtrise d'œuvre (Réhabilitation La Cure / extension MTL)

Monsieur le maire rappelle que 6 cabinets d'architectes ont été mis en concurrence le 08 juillet pour les missions suivantes: * Missions de base

- * Etat des lieux
- * Mission EXE (Exécutions)
- * Mission OPC (Ordonnance Pilotage et Coordination),

pour des travaux relatifs aux bâtiments communaux suivants :

- la Cure (bâtiment de 320 m² sur 3 niveaux) : réhabilitation en logements sociaux, logements pour personnes âgées et une salle
- la MTL (Maison du Temps Libre = salle des fêtes) : extension,

et estimés à environ 600 000 € HT. La majorité d'entre eux se sont rendus sur place avec monsieur le maire et ont rendu leur proposition pour le 26.07.2016.

Ouïe l'exposé des résultats de cette mise en concurrence comprenant des honoraires entre 8.40 % et 13 %,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 07/09/16
publication le 07/09/16

- ACCEPTE la proposition du cabinet d'architecte Buchet Vincent (Riorges) pour un montant d'honoraires fixé à 8.40 % du montant HT des travaux soit 50 400 € HT.

- DIT que les crédits seront inscrits au budget au c/2313-116 pour la MTL et au c/2313-150 pour la Cure

Informations diverses

* Inauguration de la ferme pédagogique la triplète charoline de Aurélie et Jean-Louis Margotton le samedi 24 sept à 11 h 30. Monsieur le Maire étant absent il sera représenté par Monique Papot-Liberal.

* Remplacement d'un mois d'un agent communal suite à arrêt maladie

* Garderie : contrat occasionnel pour le ménage à hauteur de 1 h /j sur 5 j pour l'année scolaire.

* Chapelle : début des travaux en novembre

* Adressage : Mme Papot-Libéral et monsieur le maire ont répertorié les propriétaires/locataires – puis Monique Papot-Liberal se chargera de recenser les n° de cadastre – il restera la mesure métrique à faire pour avoir les n° de plaques.

* Sénateur : visite le 07 juillet – le maire a évoqué la possible acquisition de panneaux d'affichage lumineux

* Désherbage thermique : démonstration à Roanne (brulage à 135° - refaire toutes les 6 semaines – coût machine 28 000 €)

* Rentrée des classes : tout c'est bien passé – remerciements aux employés communaux

Mme Papot-Liberal informe qu'il n'y pas eu d'étude le 1^{er} jour de la rentrée – sur 68 familles, 15 n'ont pas rendus leur dossier ou dossier incomplet – Des relances sont faites pour avoir des dossiers complets car même si l'enfant ne fréquente ni garderie, ni étude /TAP, ni cantine, il va au repas de Noël.

Il n'y a pas eu d'enfant en garderie le matin de la rentrée ! (voir à la remise des dossiers d'inscriptions, pour demander aux parents s'ils inscrivent leur enfant)

La cour de maternelle a bien été appréciée, le jeu également – réflexion : y a t- il besoin de l'étude la veille des vacances scolaires ?